Délib N° 45-2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de Vaucluse

MAIRIE DE FAUCON
84110

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N°45/2026
DE LA COMMUNE DE FAUCON

Séance du 26 octobre 2026

Nombres de membres
- Afférents au Conseil : 11
- En exercice : 11 Présents : 10
- Qui ont pris part à la délibération : 11
- Date de la convocation 21/10/2026

Date d'affichage : 21/10/2026

L'an deux mille vingt - six et le vingt-six octobre,
Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Corinne GONNY, Maire

PRESENTS : Alvin BARISEEL, Armelle CHEVRIER, Dominique BLOND, Martial FERNANDEZ, Corinne GONNY, Amélie KLEIN, Laurence MEZOUDJI, Geoffray NALESSO, Lorcan NUGERE, Delphine REYNAUD

ABSENT(S) EXCUSÉS : Fabien GRIOZEL (pouvoir à Delphine REYNAUD)
SECRETAIRE DE SEANCE : Geoffray NALESSO

Objet : désignation du secrétaire de séance

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-15 et L.2511-10,

CONSIDERANT que les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient qu'au début de chaque séance, le Conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance,

CONSIDERANT qu'il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations,

- APPROUVE la désignation de Geoffray NALESSO en tant que secrétaire de séance du Conseil municipal du 26 octobre 2026.

Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé du Maire,
Après avoir délibéré,

Vote Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus indiqués.

Le secrétaire,
Geoffray NALESSO

La Maire
Corinne GONNY

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour, au siège de la collectivité,
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
084-218400435-20261026-45-2026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/10/2026
Publication : 27/10/2026